

# La commune mise sur l'énergie solaire

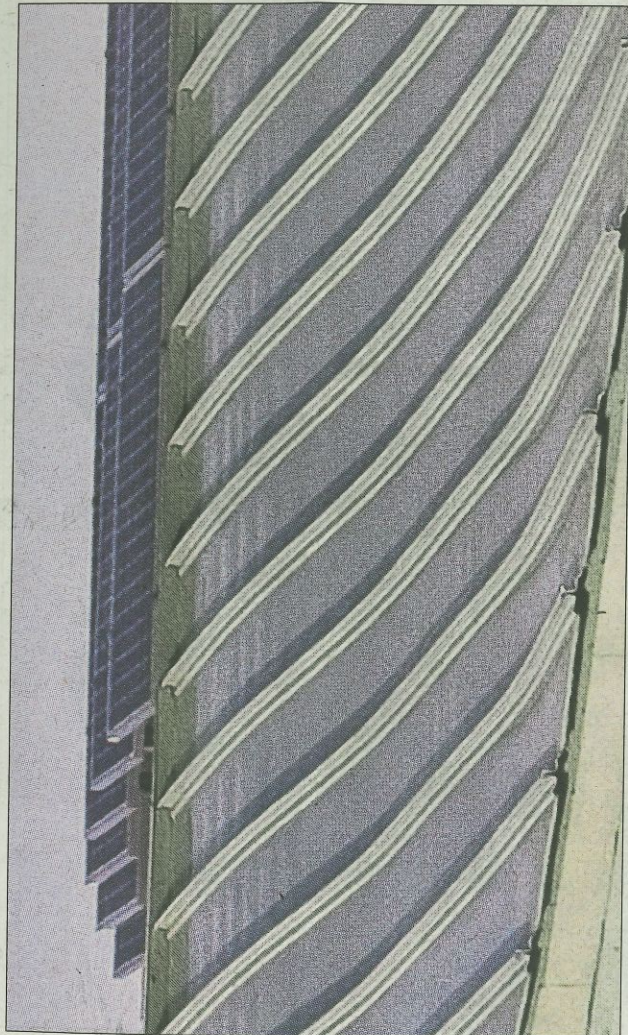
Quatre nouvelles centrales photovoltaïques vont entrer en service dans les trois prochaines années, à Geispolsheim, avec pour support des bâtiments communaux. Engagée en 2006, cette politique prend un nouveau virage : l'autoconsommation.

Sur le toit du nouveau périscolaire de Geispolsheim village, rue Tomi-Ungerer, la centrale photovoltaïque n'attend plus que le passage du Consul, l'organisme qui délivrera un précieux sésame autorisant le raccordement au réseau électrique : l'attestation de conformité aux prescriptions de sécurité.

« On vise une mise en service au mois de mai », précise Stephan Schubnel, adjoint au maire en charge des travaux, serin quant à la pertinence de cet investissement d'un peu moins de 47 000 €.

## Une démarche lancée en 2006

En effet, depuis 2006 et la restructuration de l'espace Malraux, la commune de Geispolsheim équipe, quand c'est possible, les toits de ses bâti-



Les panneaux photovoltaïques sont installés sur le toit du nouveau périscolaire. La quatrième centrale communale qui sera mise en service, avant trois nouveaux projets. Photo DNA / Cédric JOUBERT

ments en panneaux solaires. Mais en 15 ans, la donne a évolué. Méthodique, l'adjoint a préparé des tableaux comparatifs des coûts et revenus des différents projets réalisés lors de précédents mandats. Ainsi, la centrale de l'espace Malraux a coûté la bagatelle de 268 091 €, mais elle a bénéficié de subventions de la Région et de l'Ademe (agence nationale de la transi-

tion écologique) qui représentaient 27 % du coût total. Cerise sur le gâteau, un tarif de revente de l'énergie produite garanti par EDF qui s'élève 0,55 € par kWh. Résultat : la centrale rapporte à la commune 21 000 € par an (pour 2 000 € seulement de frais d'entretien).

Plus modeste, le projet mené en 2009 concerne le périscolaire de Geispolsheim gare (coût

plus anciennes sera rentable », résume Stephan Schubnel.

## Le choix de l'autoconsommation sans stockage

Pendant, la chute du tarif garanti a conduit la commune à s'intéresser à l'autoconsommation sans stockage, c'est-à-dire couplée à la revente du surplus. « C'est hyper pratique pour des salles qui ne consomment pas de l'électricité toute la journée ; le périscolaire, par exemple, n'est pas occupé en permanence, y compris lorsqu'il y a de l'ensoleillement et donc de la production d'énergie. Celle-ci sera injectée dans le réseau et apportera des recettes à la commune », explique l'adjoint au maire.

L'autoconsommation permettra surtout de faire baisser la facture d'électricité de la commune : non seulement les kWh, mais aussi les taxes, dont celle du transport de l'électricité. « On pourrait stocker pour sa propre consommation au lieu de revendre le surplus, mais il faudrait aussi payer la batterie, la revente est la meilleure solution », affirme Stephan Schubnel.

En octobre 2021, une cinquième

me centrale sera mise en service, sur le toit du gymnase du collège. Et deux autres sont en cours en projet « à l'horizon 2023 » : à la faveur de la restructuration de la salle de motricité de la maternelle gare et de la création du gymnase de l'école primaire gare. « Aujourd'hui, dès qu'on lance des travaux sur un bâtiment, on essaye d'intégrer cette problématique, mais parfois l'orientation des toits ne le permet pas. Avec les quatre nouveaux projets, on devrait doubler notre capacité de production d'énergie, qui s'élève actuellement à 5 % de la consommation de nos bâtiments et de l'éclairage public : nous avons encore une bonne marge de progression ! »

Au-delà des enjeux écologiques, l'investissement est rentable, considère la municipalité de Geispolsheim. « C'est même l'un des plus rentables que puisse faire une commune, à condition d'avoir la trésorerie car il y a de moins en moins de subventions », regrette Stephan Schubnel. Une disparition des aides qui s'explique d'autant moins quand la production d'énergie faiblement carbonée est un enjeu majeur.